

Communiqué n° 48

Selon la séance en visioconférence du Conseil de la Hep du 27 janvier 2021

Information du Bureau

- Affichage des dates des séances du Conseil sur le site internet de la HEP. Les séances étant publiques, toute personne souhaitant assister aux meeting-zooms peuvent en faire la demande auprès du Conseil en envoyant un courriel à conseil@hepl.ch au moins 48 h à l'avance.
- Conformément à l'article 2a, alinéa 2 du règlement du Conseil, Marco Prost, conseiller et membre du bureau, poursuivra son mandat jusqu'à la fin de l'année académique.

Informations du CD

- En réponse à des besoins du Département, ouverture prochaine de diplômes additionnels en mathématiques et en informatique.
- Il a été mis en place pour les étudiants, au sein de la Hep, un partenariat avec Unisanté. Les étudiants ont la possibilité d'avoir des consultations en cas de souffrance psychologique voire de détresse, ce dispositif d'accompagnement est à leur disposition.
- Malgré la pandémie et la fermeture des locaux, des rendez-vous individuels avec des professeurs sont toujours possibles et des zones de travail sont disponibles pour les étudiants souhaitant venir travailler à la Hep.

Lausanne, le 30 janvier 2021 - Cla/cl